



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 61**  
**Séance du vendredi 15 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 15 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	02
		Absents :	04

**Membres présents :** BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MAIORE Marie-Laure, PERGOLA Marie-Ange, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia,

**Membres représentés :** CORONA Jean (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

**Membres absents :** BONIFACI Jean-François, LUCIANI Jean-Emmanuel, LUIGGI Laure, VENTURINI Dominique.

Date de la convocation : 11 décembre 2023

Date d'exécution : 18 décembre 2023

Date d'affichage : 22 décembre 2023

**OBJET : TRAVAUX DE RÉAMENAGEMENT DU JARDIN EXTÉRIEUR DE LA CRÈCHE MUNICIPALE**

Le président expose au conseil que le principal espace extérieur où évoluent les enfants accueillis dans l'établissement nécessite une remise à niveau ; il présente les devis dressés par les entreprises consultées, la SARL COSTA VERDE NATURA et la SAS WESCO.

Le coût de cette opération pourrait s'élever à 27 437 €.

Il précise que ce projet est susceptible d'être financé par le fonds de modernisation de la CAF à hauteur de 80% et dans la limite d'un plafond de 4 800 € par place ; la demande devra être déposée avant le 31 mars 2024.

Il propose au conseil municipal d'approuver le principe de cette opération et de l'autoriser à solliciter l'aide financière de la CAF.

\*\*\*

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'approuver le principe de l'opération de réaménagement du jardin extérieur de la crèche municipale pour un coût estimé à 27 437 €,

De charger le maire de solliciter auprès de la CAF, au titre du fonds de modernisation, une aide maximum représentant 80% du budget de l'opération.

**Délibération n° 2023 – 61 : Travaux de réaménagement du jardin extérieur de la crèche municipale**

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire <b>Pouvoir à</b>	X				
LUCIANI DOMINIQUE 1 <sup>er</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
TADDEI LAURENCE 2 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à Célia SAEZ</b>	X				 CÉLIA SAEZ RICCIARDI
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
RAMAZOTTI JEANNE 4 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	X				
CORONA JEAN 5 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à J.C. FRANCESCHI</b>	X				Jean-Claude FRANCESCHI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
GIULY MARTIN Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale <b>Pouvoir à Martin GIULY</b>	X				Martin GIULY
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
BICHON Danièle Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

